

Séance du 12 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 janvier, le conseil municipal dûment convoqué le 6 février 2024 s'est réuni à la salle Mandela de la commune nouvelle BEUGNON-THIREUIL à 20 heures 30 minutes.

Étaient présents : M. Michaël BOBINEAU, M. Cédric CANTET, Mme Anaïs FAUCHER, M. Sébastien FLEURY, Mme Nathalie HAYRAULT, M. Gaël JARRY, M. Patrice JARRY, M. LIEVRE Jean-Pierre, Mme Marie-Christine LUCAS, M. MOREAU David, Mme Elisa NEVEUX, M. ONILLON Denis, Mme PALLUAU Anne, Mme PROUST Fabienne, M. Philippe TEXIER.

Étaient excusés : Mme Anne ROBIN, M. Loïk HELIAS donne pouvoir à M. David MOREAU, Mme Lucie RENAULT donne pouvoir à Mme Elisa NEVEUX et Mme Anaïs FAUCHER donne pouvoir à Mme Anne PALLUAU.

Le conseil municipal a désigné Mme Nathalie HAYRAULT en qualité de secrétaire de séance.

Présentation du programme Ekosentia par la Fédération départementale des Chasseurs

Mme BOUIN Charlotte, chargée de mission à la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres présente le programme Ekosentia – Chemins ruraux Cœur de biodiversité.

Ce projet consiste à réaliser un inventaire des chemins ruraux, valoriser le patrimoine communal, créer une démarche de participation citoyenne et inscrire le territoire avec des actions concrètes telles que des plantations, des animations auprès du public scolaires, des randonnées thématiques, ...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande un temps de réflexion avant la prise de décision.

Voirie : conditions d'intervention par les entreprises extérieures sur les voiries du domaine public

La commune compte plusieurs kilomètres de voiries communales actuellement non régies par un règlement de voirie.

M. le Maire propose qu'un état des lieux soit réalisé en amont de travaux par les entreprises intervenants sur les voies communales.

Une procédure d'élaboration d'un nouveau règlement de voirie devra être amorcée afin de tenir compte de l'évolution du droit et des besoins de la commune et ainsi améliorer la gestion de notre patrimoine. La commission voirie est chargée de proposer un projet de règlement de voirie communale pour engager les entreprises avant chaque travaux.

Choix des locataires pour la maison 5 rue de l'Atlantique – Le Beugnon

M. David MOREAU fait rapport de la décision de la commission Bâtiment. Une famille entrera au 1^{er} mars 2024. Le loyer reste inchangé, soit 580€ par mois.

Commerces :

Avis sur le transfert de la licence IV

La procédure de liquidation judiciaire de la société « Thir'O'Gnon » est toujours en cours d'instruction. La commune a été saisie par le liquidateur judiciaire au sujet de la licence IV.

En effet, il est proposé à la commune l'achat de la licence IV.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande plus de renseignements sur le transfert de cette licence.

Liquidation de la boulangerie : aide juridique

M. le Maire informe le conseil municipal que la procédure de liquidation judiciaire de « La Cath'ane Gourmande » est en cours et que la revendication des biens a eu lieu conformément à la demande du liquidateur.

Dans l'hypothèse où l'accord amiable ne pourrait être envisagé, M. le Maire propose de solliciter une aide juridique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable et charge M. le Maire et les adjoints à poursuivre cette action.

Accord du conseil municipal pour la vente de matériels de la commune

Un inventaire d'objets appartenant à la collectivité a été entamé.

Le conseil municipal propose :

- de vendre ses objets à la population
- d'en faire la publicité dans la prochaine lettre d'info (courant juin).

Les personnes intéressées devront faire une offre. Le choix de l'acheteur se fera au plus offrant.

Ressources Humaines : informations sur le recrutement

Mme Fabienne PROUST informe l'assemblée délibérante des résultats de la procédure de recrutement d'un agent communal polyvalent au service technique.

Plusieurs candidatures ont été étudiées, trois candidats ont été rencontrés, et seulement deux sont retenus.

Une prochaine rencontre aura lieu avec l'équipe technique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge M. le Maire et ses adjoints de procéder au recrutement pour ce poste à 35h. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Discussions sur les orientations de fin de mandat

M. le Maire établit un bilan et propose d'évoquer les orientations pour la fin du mandat électoral.

Le conseil municipal liste des investissements à prévoir et d'autres à finaliser. Le débat d'orientations budgétaires est donc entamé. Une réunion de travail est fixée et la commission Finances définira les ressources possibles au vu des résultats de l'année 2023.

M. le Maire évoque les leviers d'impositions possibles, notamment la taxe sur les logements vacants visant à assujettir une cotisation forfaitaire les particuliers qui sont propriétaires de logements vacants, c'est-à-dire ni occupés par eux ni donnés en location. Cette mesure a pour objectif d'inciter les propriétaires à proposer les logements vides sur le marché locatif ou à vendre leur bien.

Questions diverses :

- Inauguration du parc éolien : la date du 13 septembre 2024 est retenue.
- Association La Petite Reine : La société La Petite Reine lance une course cycliste le 29 juin prochain et propose d'organiser un repas animé avec la participation de la commune sur le thème de la fête de la musique. Les élus proposent de l'envisager pour 2025 mais pas pour cette année.

Les matières à soumettre étant épuisées, la séance est levée à vingt-trois heures et vingt minutes.

Emargements des membres du conseil municipal :

M. Denis ONILLON, Maire	Mme Fabienne PROUST Maire déléguée Le Beugnon 1 ^{ère} adjointe	Mme Anne PALLUAU, Maire déléguée La Chapelle 2 ^{ème} adjointe	M. David MOREAU 3 ^{ème} adjoint
M. Cédric CANTET 4 ^{ème} adjoint		M. Michael BOBINEAU	Mme Lucie RENAULT Excusée
Mme Anaïs FAUCHER Excusée	M. Sébastien FLEURY	Mme Nathalie HAYRAULT	M. Loïk HELIAS Excusé
M. Gaël JARRY	M. Patrice JARRY	M. Jean-Pierre LIEVRE	Mme Marie-Christine LUCAS
Mme Elisa NEVEUX	Mme Anne ROBIN Excusée	M. Philippe TEXIER	

